

Nombre de membres afférents au conseil municipal :	19
" " en exercice :	19
" " qui ont pris part à la délibération :	19
Date de la convocation :	08/12/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 15 DÉCEMBRE 2020
2020 / 79**

L'an deux mil vingt et le quinze du mois de décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de Grièges, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. Jean-Jacques BONNOT, M. Frédéric BOUQUET, M. Thierry CHARVET, M. Raymond CUERQ, Mme Ginette DESMARIS, M. Paul DURAND, Mme Marie-Claude FILET, Mme Elisabeth GARREAU, Mme Cindy HULEUX, M. Amaud LAMPS, M. Christian LORIN, M. Hervé MANIGAND, Mme Lucienne MATHEY, Mme Fabienne MERLE, M. Christian PACCOUD, Mme Irène PALLOT, Mme Annie SANDRIN, Mme Catherine SANJUAN

Absents :

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance

OBJET : Définition du périmètre de protection du Pont des Laboureurs

Madame le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que le Pont des Laboureurs a été classé monument historique, comme faisant partie intégrante de l'ensemble du parc du château de PONT-DE-VEYLE.

Les bâtiments de France demande la validation du périmètre de protection qu'ils ont défini autour de cet ensemble.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,
- **VALIDE** le périmètre de protection défini par les bâtiments de France, autour de l'ensemble du parc du château de PONT-DE-VEYLE.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY

